Championnat de Méditerranée ILCA 2025-2026

11 et 12 octobre 2025

Fos Sur Mer

Autorité Organisatrice (AO) : Centre Fosséen de Voile (CFV)

Grade 4

INSTRUCTIONS DE COURSE

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*

1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au rez de chaussée du CFV.

3.2 Le PC course est situé au 1er étage du CFV.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'Est du bâtiment du CFV.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

5.3 L'envoi du pavillon rouge informe les concurrents de la mise en place de l'émargement.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Samedi 11 octobre	1er signal d'avertissement 14h30
Dimanche 12 octobre	1er signal d'avertissement 10h00

6.2 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

ILCA 4 : fond jaune, écriture ILCA en rouge

ILCA 6 : fond vert, écriture ILCA en rouge

ILCA 7 : fond blanc, écriture ILCA en rouge

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours de type Trapèze (Out, In), sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et les angles approximatifs entre les bords de parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.

10. MARQUES

10.1 Les marques de parcours 1, 2, 3, 4, 5 sont des bouées de couleur JAUNE.
Les marques de départ sont deux bateaux Comité.
Les marques d'arrivée sont un bateau Comité et une bouée de couleur ORANGE

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Sans objet

12. LE DÉPART

12.1 La ligne de départ sera définie par deux bateaux du comité de course aux deux extrémités de la ligne arborant un pavillon orange.

12.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. *[DP]*
La zone de départ est une zone de 50 mètres au vent, sous le vent et de chaque côté de l'extrémité de la ligne de départ

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Parcours trapèze : Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée est matérialisée par le mât d'un bateau du comité de course arborant un pavillon bleu et par le côté "parcours" de la marque d'arrivée décrite en 10.1.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1: La RCV 44.1 s'applique et n'est pas modifiée.

15.2: L'annexe P s'applique dans son intégralité à l'exception de la RCV P5 (Pavillons O et R)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps cibles et les temps limites sont les suivants :

Classe	*Temps cible d'une course*	*Temps limite du premier pour finir*
Toutes	40 mn	60 mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau de sa série ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

17.2 Emplacement du secrétariat du jury : bâtiment du CFV
Emplacement du local Jury : bâtiment du CFV

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP*] Un émargement au départ de terre et au retour à terre pourra être mis en place et réalisé sur les tables disposées sur la terrasse rez-de-chaussée devant le CFV.
L'émargement au départ sera ouvert une heure et demie avant l'heure prévue pour le 1er signal d'avertissement du jour.
L'émargement au retour sera fermé à l'heure limite du dépôt des réclamations.

19.2 Pénalités sans instruction (modification de la RCV 63.1) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement :

- Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 5 points ou places à la 1ere course du jour.
- Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 5 points ou places à la dernière course du jour.
- Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 5 points ou places à l'ensemble des courses courues du jour.

19.3 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.4 Le canal VHF déclaré de la régate est le canal 72

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT

20.1 Remplacement de concurrents : Sans objet (dériveur en solitaire).

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

21.1 Les bateaux en s'inscrivant s'engagent à être en conformité avec les règles de jauge.
Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 Le port de la brassière de sécurité est obligatoire pour l'ensemble des concurrents depuis le départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre. (Modification règle 40 des RCV).

22. BATEAUX OFFICIELS

Non applicable

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.3 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS [DP]

Aucun bateau ni bateau entraineur ne devra jeter intentionnellement des déchets, de quelque sorte que ce soit, dans la mer.
Les déchets, même organiques devront être placés sur les bateaux entraineurs ou officiels, puis ramenés et jetés à terre dans les conteneurs prévus à cet effet.

25 EMPLACEMENTS

Non applicable

25. PRIX

Des prix seront distribués comme précisé dans l'avis de course.

Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : SYLVIE KOETZEL
Président du Jury : FREDERIC MANIGLIER

ANNEXE ZONES DE COURSE

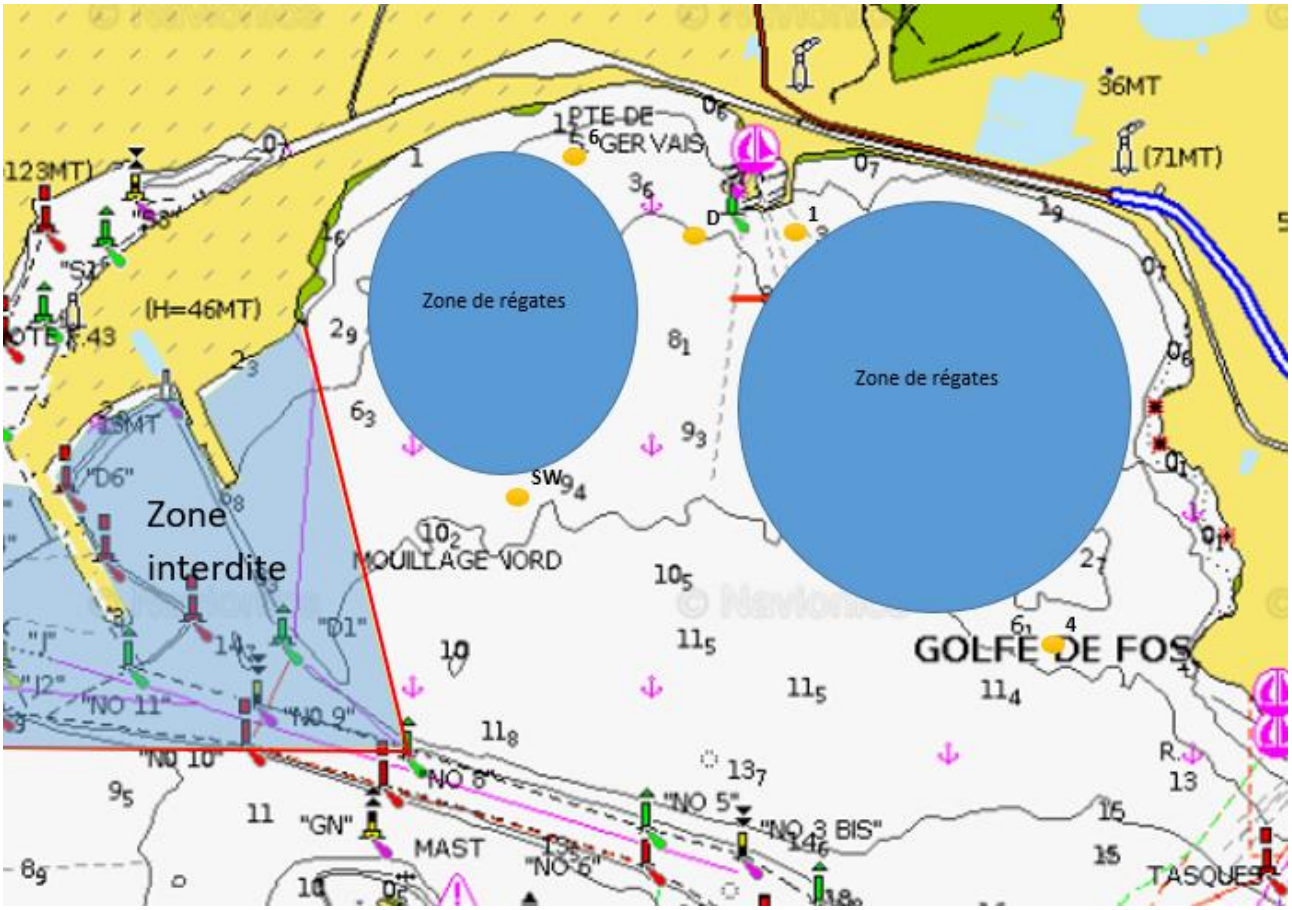

ANNEXE PARCOURS

Parcours 1

*Les marques **1, 2, 3, 5 et Arrivée** sont à laisser à bâbord*

Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 5 – Arrivée

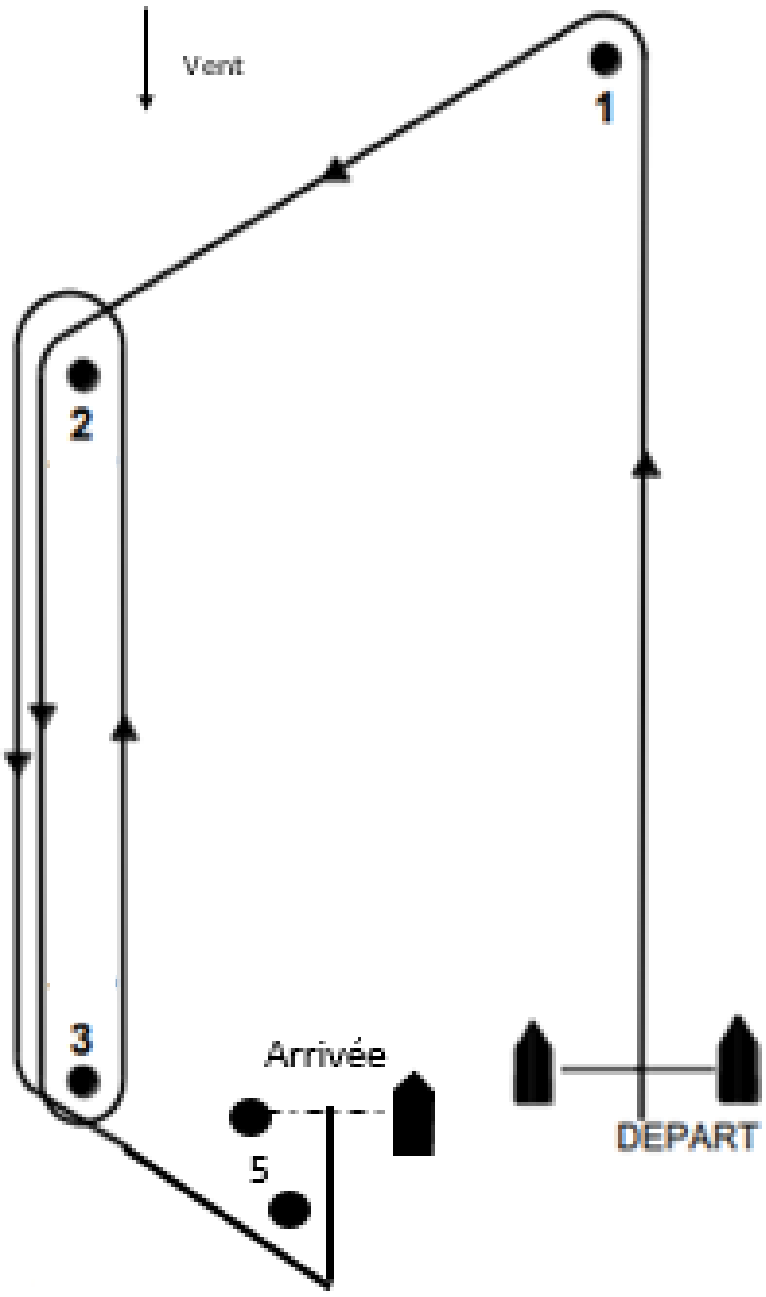

Parcours 2

*Les marques **1, 2, 3, 4, 5 et Arrivée** sont à laisser à bâbord*

Départ – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – 5 – Arrivée

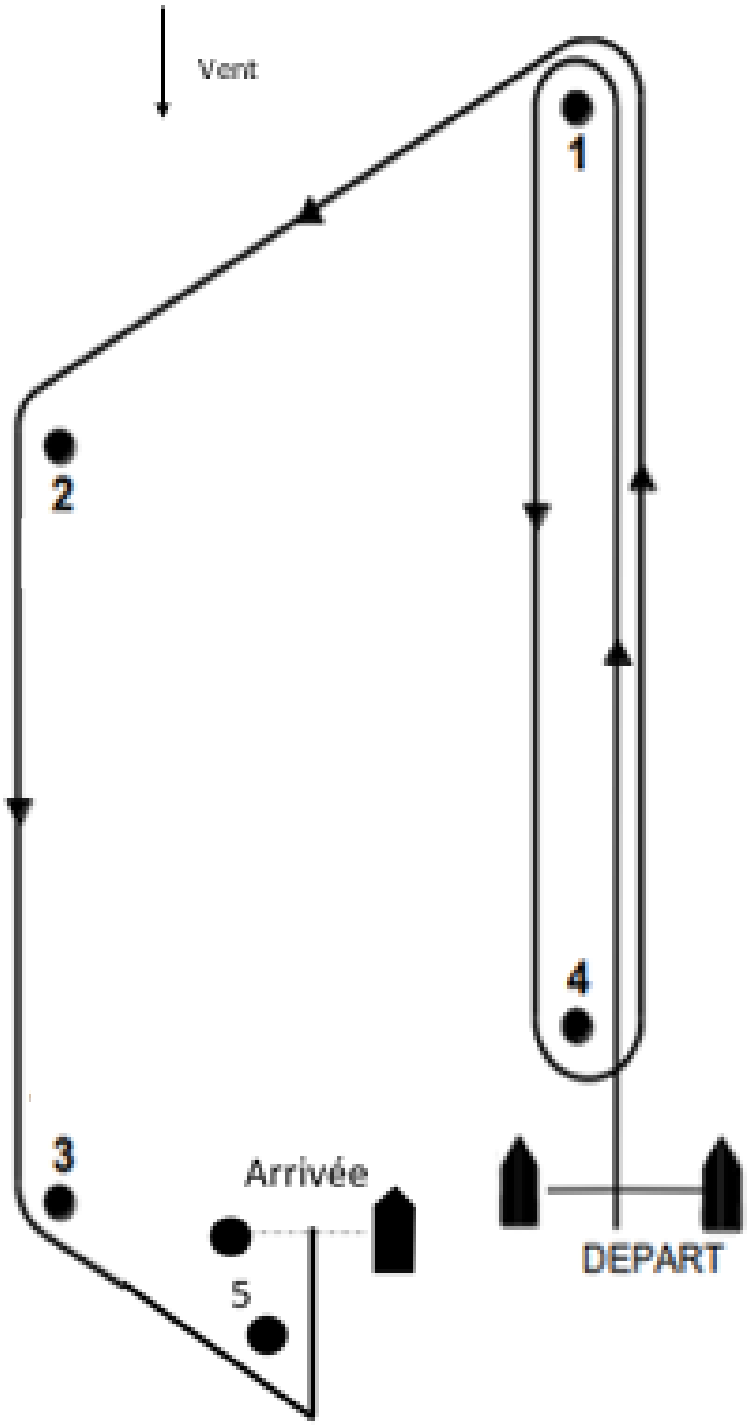

Parcours 3

*Les marques **1, 2, 3, 5 et Arrivée** sont à laisser à bâbord*
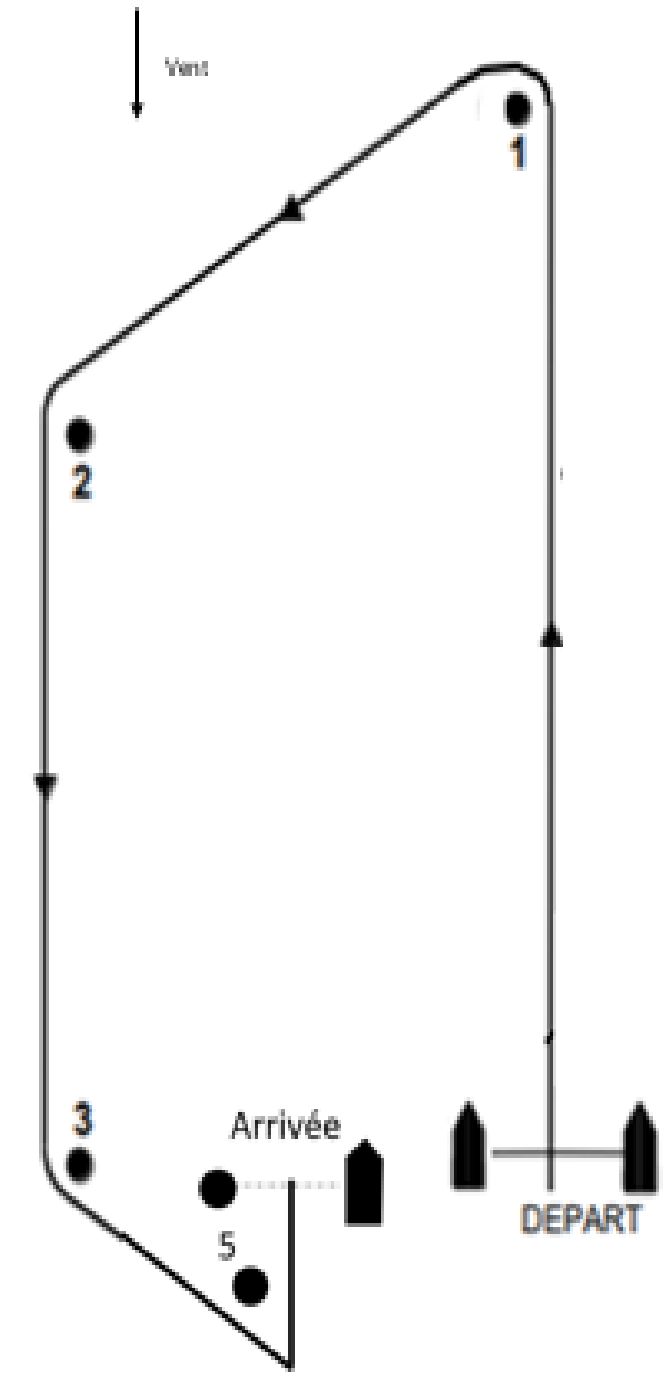
Départ – 1 – 2 – 3 –5 – Arrivée